



ABEILLES ET M.M.A.



Les mortalités massives d'abeilles semblent malheureusement ne pas s'être éteintes avec notre confinement tout aussi massif.. Deux régions sont aux avant-postes avec la Bretagne et l'Occitanie qui remontent des situations difficiles. Nous vous rappelons que le laboratoire dispose de solutions analytiques performantes permettant de descendre les seuils de détection en dessous du ppb. Seuil nécessaire afin de pouvoir corréler les concentrations possibles présentes et la toxicité de ces produits chez l'abeille. Produits phytosanitaires mais aussi médicaments vétérinaires font partie des analyses possibles. N'hésitez pas à contacter le service de la Protection des Végétaux de votre région pour organiser, selon leur conseil, une enquête qui permettra de circonscrire de manière efficace le champ des possibles contaminants à analyser, et assurer un prélèvement de qualité. Nous restons à votre écoute...

TROP ou TROP PEU DE VIN INTERDIT LA VERITE...



LQ basses spé et multiresidus

Notre expertise sur les produits viticoles en matière de produits phytosanitaires est reconnue par le collectif Nouveaux Champs sur les matrices viticoles... Effluents et process de traitement, raisins, feuilles de vigne et bien sur le doux nectar..



CHAUD CACAO !



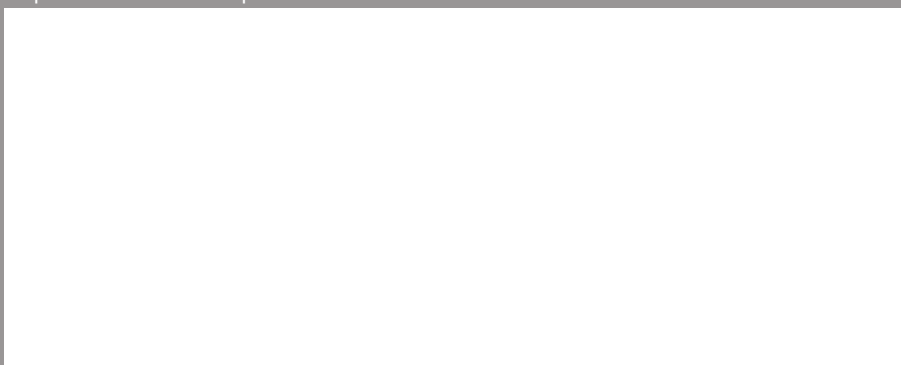
Le cacao et nombre de ses produits dérivés sont analysables au laboratoire pour recherche de résidus de produits phytosanitaires. Ainsi fèves, beurre, masse et liqueur de cacao mais aussi bonbon, fondettes et tablettes de chocolat peuvent nous être envoyés. Les produits annexes ne sont pas en reste avec la lécithine, le sucre et les fruits secs qui se conjuguent à cette matière première pour le plus grand plaisir de nos papilles en cette saison Pascale ...

Pour information, la lécithine de soja est elle même un produit phytosanitaire puisque des autorisations sont données au titre de substance de croissance ou herbicide en fonction de sa concentration.

COTE LABO APPAREILS NOUVEAUX

Deux nouveaux appareils de détection et quantification sont en route pour le laboratoire afin de réduire les délais de restitution et améliorer les seuils de certaines de nos prestations analytiques disponibles. Les composés polaires (glyphosate, fosetyl, quats, amitrole et leurs métabolites...) sont visés avec des seuils annoncés autour du $\mu\text{g}/\text{kg}$... Ils devraient être opérationnels début mai et validés à la fin du même mois. D'ores et déjà n'hésitez pas à nous remonter des besoins spécifiques qui ne sauraient trouver de solutions aujourd'hui afin que nous priorisons les tests.

La prise en main n'est pas immédiate :





Y AURAIT IL UN RAPPORT ?

Ces quelques semaines de confinement nous ont permis de nous attacher à des tâches qui, d'ordinaire, sont procrastinées du fait d'un quotidien surchargé. Nos rapports d'essais viennent de subir un toilettage en bonne et due forme :

- en-tête qui présente dans le cadre du régl. 396/2005 la catégorie LMR associée aux résultats;
- appellation de tous les paramètres selon la base LMR française du régl. 396/2005, (disponible en anglais et n°CAS sous excel);
- présentation plus claire des positifs avec les métabolites et les suivis de définition;
- présentation exhaustive des matières actives recherchées en seconde partie de rapport.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Olivier.

L'ENIGME DU MOIS

La réponse à l'énigme du mois de mars était le chlorpyrifos ethyle. Substance insecticide largement utilisée, elle est désormais non approuvée dans l'Union Européenne.

L'énigme de ce mois :

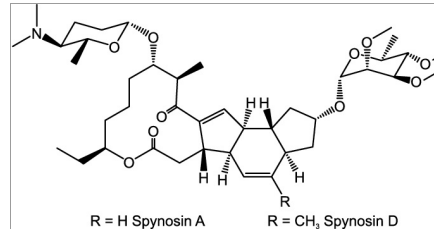
Qui suis-je ?

- La plus sage de toutes les substances actives,
- Toxines d'une bactérie du sol,
- Le bio m'a bien intégré...

La première bonne réponse, qui arrivera **par mail**, sera valorisée par une analyse multirésidus screening offerte.

LE PORTRAIT DU MOIS SPINOSAD

Classe : insecticide
 Solubilité dans l'eau : 7,6 mg/l
 Volatilité : peu à non volatile
 Dégradation sol : 15J (non persistant)
 Photolyse eau : 1J
 Toxicité abeille : Haute



Utilisations : grande culture, cultures légumières, cultures fruitières, cultures porte-graine, culture ornementales, cultures tropicales, viticulture, PPAM et traitement de sols.

Mode d'action : Il agit sur les thysanoptères, les lépidoptères et les diptères. Essentiellement larvicide, il est actif par contact et ingestion. Action neurotoxique au niveau d'un récepteur spécifique de l'acétylcholine et secondairement par blocage du canal chlore du récepteur GABA. Sa persistance d'action est de 7 à 14 jours selon le ravageur visé. (Source : Index Acta 2020)

Méthode d'analyse : Est généralement analysé par méthode multirésidus, matière active présentant deux formes (spinosyne A et D) qui ne sont pas toujours dans les mêmes ratio de concentration. Une ambiguïté peut exister avec le spinetoram, cependant les conditions analytiques sont maîtrisées pour éviter toute erreur d'interprétation.

Retrouvez les données explicitant ces dires, en cliquant sur le lien [spinosad](#).

DU COTE DE LA REGLEMENTATION

A PRENDRE EN COMPTE RAPIDEMENT

[RÈGLEMENT\(UE\) 2019/1559 DE LA COMMISSION](#) du 16 septembre 2019 modifiant les annexes II et III du règlement (CE) no396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de cyflufénamid, de fenbuconazole, de fluquinconazole et de tembotrione présents dans ou sur certains produits. Applicable au 07/04/2020.

[RÈGLEMENT D'EXÉCUTION \(UE\) 2020/466 DE LA COMMISSION](#) du 30 mars 2020 établissant des mesures temporaires pour maîtriser les risques pour la santé humaine et animale, la santé des végétaux et le bien-être des animaux lors de défaillances graves des systèmes de contrôle des États membres dues à la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19)

[DGAL/SDQSPV/2020-213 du 30-03-2020](#). OBJET : Conséquence de la crise de Covid-19 - Mission relative à la santé des végétaux dont la continuité doit être assurée.

REGLEMENT

[Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles](#)

[L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.](#)

[RÈGLEMENT \(UE\) 2020/192 DE LA COMMISSION du 12 février 2020 modifiant les annexes II et III du règlement \(CE\) no 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de prochloraz présents dans ou sur certains produits.](#)

[RÈGLEMENT D'EXÉCUTION \(UE\) 2020/421 DE LA COMMISSION du 18 mars 2020 modifiant le règlement d'exécution \(UE\) no 540/2011 en ce qui concerne la prolongation de la période d'approbation des substances actives «abamectine», «Bacillus subtilis \(Cohn 1872\) — souche QST 713», «Bacillus thuringiensis subsp. aizawai — souches ABTS-1857 et GC-91», «Bacillus thuringiensis subsp. israeliensis \(sérotypage H-14\) — souche AM65-52», «Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki — souches ABTS 351, PB 54, SA 11, SA 12 et EG 2348», «Beauveria bassiana — souches ATCC 74040 et GHA», «clodinafop», «clopuralid», «Cydia pomonella Granulovirus \(CpGV\)», «cyprodinil», «dichlorprop-P», «fenpyroximate», «fosétyl», «Lecanicillium muscarium \(anciennement "Verticillium lecanii"\) — souche Ve6», «mépanipirim», «Metarhizium anisopliae \(var. anisopliae\) — souche BIPESCO 5/F52», «metconazole», «metrafenone», «Phlebiopsis gigantea — souches FOC PG 410.3, VRA 1835 et VRA 1984», «pirimicarbe», «Pseudomonas chlororaphis — souche MA342», «pyriméthanile», «Pythium oligandrum M1», «rimsulfuron», «spinosad», «Streptomyces K61 \(anciennement "S. griseoviridis"\)», «Trichoderma asperellum \(anciennement "T. harzianum"\) — souches ICC012, T25 et TV1», «Trichoderma atroviride \(anciennement "T. harzianum"\) — souches IMI 206040 et T11», «Trichoderma gamsii \(anciennement "T. viride"\) — souche ICC080», «Trichoderma harzianum — souches T-22 et ITEM 908», «triclopyr», «trinexapac», «triconazole» et «zirame».](#)

A TENIR COMPTE PLUS TARD

LES ALERTES SANITAIRES EUROPEENNES Fev/Mars 2020

Résidus de pesticides

- Bulgaria found prochloraz (0.478 mg/kg - ppm) in pomegranates from Turkey,
- Bulgaria found fosthiazate (0.214 mg/kg - ppm) in peppers from Turkey,
- Bulgaria found pyridaben (0.773 mg/kg - ppm), acetamiprid (0.660 mg/kg - ppm) and etoxazole (0.190 mg/kg - ppm) in peppers from Turkey,
- Bulgaria found pyridaben (0.848 mg/kg - ppm) in peppers from Turkey,
- Finland found bromopropylate (0.28 mg/kg - ppm) in oranges from Israel,
- Bulgaria found fosthiazate (0.153 mg/kg - ppm) in peppers from Turkey,
- Bulgaria found fosthiazate (0.154 mg/kg - ppm) in peppers from Turkey,
- Bulgaria found fosthiazate (0.153 mg/kg - ppm) in peppers from Turkey,
- Finland found bromopropylate (0.33 mg/kg - ppm) in oranges from Israel,
- Norway found unauthorised substance tricyclazole (0.11 mg/kg - ppm) in basmati rice from India,
- Netherlands found unauthorised feed additive E 324 - ethoxyquin in fish oil feed material from the United Kingdom,

-Norway found chlorpyrifos (0.026 mg/kg - ppm) and fenitrothion (1.1 mg/kg - ppm) and unauthorised substances carbaryl (0.095 mg/kg - ppm), dichlorvos (0.094 mg/kg - ppm) and trichlorfon (0.057 mg/kg - ppm) in dried black eye beans from Madagascar, dispatched from Turkey,

-Denmark found pyridaben (0.068 mg/kg - ppm) and unauthorised substances carbendazim (0.363 mg/kg - ppm) and triazophos (1.48 mg/kg - ppm) in sweet basil from Thailand,

-Bulgaria found acetamiprid (0.762 mg/kg - ppm) and etoxazole (0.050 mg/kg - ppm) in peppers from Turkey,

-Poland found unauthorised substance tolfenpyrad (0.45 mg/kg - ppm) in green tea from China,

Mycotoxines

-France found aflatoxins (B1 = 10.6; Tot. = 20.6 µg/kg - ppb) in dried figs from Turkey,

-Netherlands found aflatoxins (B1 = 27; Tot. = 32 µg/kg - ppb) in groundnut kernels from India,

-Belgium found aflatoxins (B1 = 37; Tot. = 38 µg/kg - ppb) in roasted pistachios from Turkey,

-Netherlands found aflatoxins (B1 = 8.3; Tot. = 21 µg/kg - ppb) in roasted hazelnut spread from Turkey,

-Switzerland found ochratoxin A (39.7 µg/kg - ppb) in dried figs from Spain,

-Italy found deoxynivalenol (DON) (4023.1 µg/kg - ppb) in durum wheat from Italy,

-Spain found aflatoxins (B1 = 3; Tot. = 5.9 µg/kg - ppb) in blanched groundnuts from China,

-Switzerland found aflatoxins (B1 = 14.7; Tot. = 23.3 µg/kg - ppb) in dried figs from Spain,

-Belgium found fumonisins (3048 µg/kg - ppb) in corn flour from Germany,

-Norway found aflatoxins (B1 = 10.9 µg/kg - ppb) in shelled groundnuts from the United States,

-United Kingdom found aflatoxins (B1 = 28.8 µg/kg - ppb) in blanched groundnut kernels from Argentina,

-Netherlands found aflatoxins (B1 = 30; Tot. = 34 µg/kg - ppb) in groundnut kernels from Argentina,

-Germany found ochratoxin A (16.7 µg/kg - ppb) in sultanas from Turkey,

-Netherlands found aflatoxins (B1 = 66 µg/kg - ppb) in kernels for birdfeed from Argentina,

**Pour plus d'informations, contactez-nous à l'adresse
girpa@girpa.fr**

49070 BEAUCOUZE
site internet : girpa.fr

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2019 Girpa